

SERVICE CIVIQUE

« PROMOTEUR·RICE DES DROITS HUMAINS MISSION DEVELOPPEMENT DU MECENAT »

Agir ensemble pour les droits humains recherche un·e volontaire du Service civique (durée de 8 mois à partir de 25 octobre 2021) pour le poste de “Promoteur·rice des droits humains – Mission développement du mécénat”.

Agir ensemble est une ONG lyonnaise qui intervient depuis plus de 30 ans pour défendre et promouvoir les libertés et les droits fondamentaux à travers le monde. Son action se décline autour de trois axes :

- Un soutien financier et stratégique à de petites organisations qui travaillent pour la défense des droits humains dans des pays où ils sont bafoués ;
- Une protection en urgence de défenseur·se·s des droits humains dont la sécurité est menacée ;
- Un plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des organisations internationales.

Agir ensemble a défini une stratégie de développement et de diversification de ses ressources financières en vue de renforcer et de pérenniser son modèle économique. Sous la responsabilité hiérarchique du Délégué général et la supervision fonctionnelle du Responsable de mécénat/parteneriat **le ou la volontaire sera chargé·e du développement du mécénat & partenariat (grands donateur·rice·s et entreprises)**. Il ou elle participera également aux activités de la cellule “Fundraising” en lien étroit avec la cellule “Communication”.

Ses **missions principales** seront les suivantes :

- Développer une stratégie de recherche et de fidélisation de partenaires et de mécènes (identification de prospects, réalisation d’outils de communication, organisation d’événements, ...);
- Identifier, négocier et mettre en œuvre des actions de partenariat et de mécénat ;
- Rédiger les conventions, assurer le suivi budgétaire, administratif et opérationnel des partenariats et mécénats ;
- Évaluer et analyser les actions menées pour tirer un bilan.

EXPERIENCES / FORMATION

Dynamisme, rigueur et sens de l’organisation sont les principales qualités recherchées ainsi que de bonnes capacités relationnelles. Des capacités à travailler en autonomie sont attendues. Une bonne maîtrise des outils de bureautique est souhaitée.

Un intérêt marqué pour la solidarité internationale et la défense des droits humains sera apprécié.

La mission pourra évoluer selon les savoir-faire du·de la volontaire. C’est pourquoi il est aussi demandé une grande polyvalence et des capacités d’adaptation. Un accompagnement individuel pour le projet d’avenir professionnel du·de la volontaire sera proposé dans le cadre de la mission.

**CRITERES D'ELIGIBILITE ET MODALITES DU VOLONTARIAT DE SERVICE CIVIQUE**

Voir <http://www.service-civique.gouv.fr>. Le dispositif du service civique bénéficie d'un soutien de l'État.

DUREE DU CONTRAT

8 mois à compter du 25 octobre 2021.

INDEMNITES

Indemnité légale selon statut de volontaire de Service civique + contribution en espèces de l'association d'accueil (voir : www.service-civique.gouv.fr). Prise en charge de la carte de transports urbains lyonnais (abonnement TCL au tarif réduit).

Temps plein (35 heures hebdomadaires). Deux jours de congés / mois + 0,5 jours de RTT/mois.

COMMENT POSTULER ?

Envoyer LM + CV (référence VSCmécénat10/2021) à **Philippe Morié, Délégué général** et **Guillaume Guichon, Responsable communication et mécénat**

Email de la personne contact : p.morie@aedh.org et g.guichon@aedh.org

